

SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

La Guitare

Villa Marie-Ange





SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	3
I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS	8
1.1 - LE POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS	8
1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE ANGE	9
1.3 - LES EQUIPES	10
1.4 - LES MODALITES D'ADMISSION	11
1.5 - LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE	12
1.6 - LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES	14
1.7 - LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)	15
1.8 - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS	16
II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	17
2.1 RÔLE ET MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS	17
2.2 ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À LA GUITARE	18
2-3 LA PSYCHOLOGIQUE À LA VMA CONFRONTÉE À UN PHÉNOMÈNE DE PLUS EN PLUS COURANT : LA SCARIFICATION DES JEUNES FILLES MINEURES	S 19
III - L' ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS	21
3.1 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET LA MISE EN OEUVRE :	21
3.2 - LES CAMPS :	21
3.3 - LES PROJETS EDUCATIFS	24
3.4 - ACTIVITES COMMUNES A LA GUITARE ET A LA VMA	37
3.5 - LA CUISINE EDUCATIVE	42
3.6 – LE ROLE DE LA CESF AU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS	43
3.7 – LE PARRAINAGE ET LA FONDATION DE FRANCE	44
3.8 - LES PARTENAIRES	46
3.9 - EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE :	47
IV - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE	49
4.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 À 2019	49
4.2 – STATISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS SUR LE POLE HEBERGEMENT	50
4.3 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2019	53
4.4 – LES ORIENTATIONS	54
4.5 - LES SEJOURS DE REFLEXION : UNE REPONSE AUX FUGUES	55
V - GESTION DES MOYENS HUMAINS	56
5.1 – ORGANIGRAMME	
5.2 - LES COMMISSIONS DE TRAVAIL INTER SECTEUR	57
5.3 - FORMATION DU PERSONNEL, FORMATIONS COLLECTIVES PRIORITAIRES :	57
5.4 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS	58
5.5 - ABSENTÉISME ET ANALYSE DU PERSONNEL	60

VII – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES	61
6-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES	61
6-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES	61
VIII – GESTION DES MOYENS FINANCIERS	63
7-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	63
7-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	65
7-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	66
VIII - CONCLUSION	67
IX - PERSECTIVES	68

INTRODUCTION GENERALE

En 2019, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 10 707 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complété par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes : ACT, CAARUD, CSAPA avec amorce d'une plateforme en addictologie. Concernant l'activité hébergement-logement, il rassemble le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles (262 places), la Halte de nuit ouverte d'octobre, à juin pour 40 hommes et 18 femmes sans-abri et depuis peu une expérimentation pour prévenir le retour à la rue de ménages menacés d'expulsion, complétée par l'ASLL. L'année 2019 a également vu la fin de l'action Sans Domicile Stable-RSA. Le Service Migrants accompagne la demande d'asile (172 places CADA, 100 places ATSA et 306 places HUDA-HUDAP) et renforce en 2019 ses moyens en faveur de l'insertion socio-professionnelle des réfugiés y compris dans le cadre d'un programme de réinstallation pour ceux en provenance du Proche-Orient. Ces interventions se déclinent principalement sur le moyen et haut pays. Ce service a été retenu en 2019 dans le cadre d'un appel à projets sur les cohabitations solidaires. Il bénéficie désormais d'un terrain d'application mis à disposition par les PEP 06 pour son jardin solidaire Lou pantaï, support d'une épicerie solidaire itinérante.

275 logements dont 61 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte environ **91 salariés** et dispose d'un budget d'environ **10,3** millions d'euros pour l'accompagnement de 3600 personnes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi (référent unique RSA) pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les séniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation qui accompagne des publics en situation de handicap à définir un nouveau projet professionnel. Une plateforme emploi, renforcée en 2019, soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS qui a été renforcée en 2019. L'Auto-Ecole Sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooters ou vélos électriques pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. En 2019, il faut noter la création d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la rénovation du bâtiment pour 4 contrats d'insertion et le lancement d'une expérimentation avec une équipe mobile emploi qui se déplace dans les accueils d'urgence. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 117 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,8 millions d'euros pour l'accompagnement de 5 966 personnes.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, 14 appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans soit 137 enfants et jeunes placés.

Le milieu ouvert est constitué d'un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican-SAP, service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés, il continue d'étoffer en 2019 une plateforme jeunes pour un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de 100 jeunes de 16 à 25 ans en augmentant la mise à l'abri avec 25 logements disponibles. Fin 2019, une nouvelle convention a été passée avec le département et la DDCS pour le renforcement de l'accompagnement socio professionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement. En 2019, la Fondation a été retenue sur un appel à projets par le Département pour accompagner et loger 48 Mineurs Non Accompagnés (MNA) en colocation dans 20 appartements.

59 logements dont 8 sont propriétés de la Fondation sont supports de ces activités d'hébergement et d'accompagnement social global vers un logement autonome. En outre, une expérimentation de cohabitation intergénérationnelle est lancée an lien avec Côte d'Azur habitat et Toit en Tandem pour 5 binômes.

Ce secteur compte **118 salariés**, dispose d'un budget de 6,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 1141 enfants, jeunes et familles au total.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions technique et immobilière). Il est constitué d'une trentaine de salariés et dispose d'un budget d'environ 1,3 millions d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariésées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les grandes réalisations 2019

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

La mutation de la relation professionnelle entre manager et collaborateur-trice engagée depuis plusieurs années à partir de l'établissement d'une charte de la relation au travail, a trouvé son point d'orgue dans l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective suite à une formation dédiée.

Il s'agit d'encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires et décloisonnés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de notre modèle d'intervention sociale désormais basé sur le hors les murs, l'aller-vers, les visites à domicile.

C'est ainsi que nous avons été retenus en novembre 2019 avec l'Association Isatis et l'Hôpital psychiatrique Sainte Marie sur la création du **dispositif Un Chez Soi d'abord** à Nice pour 100 personnes, cumulant errance et maladie mentale. Une équipe pluridisciplinaire va œuvrer de concert avec les acteurs du territoire, pour loger et accompagner dans une logique d'aller-vers ces grands marginaux.

Cette expérience de coopération entre acteurs, unis dans un groupement pour agir au service d'objectifs communs ambitieux est un grand défi. Nice est le 12ème site Français Un Chez Soi d'Abord depuis sa création en 2011.

L'année aura également permis le développement d'actions existantes (extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi pour le CHRS, renfort de la dimension insertion des réfugiés-ées, du chantier d'insertion...) mais aussi la création de nouvelles actions et initiatives (entreprise d'insertion dans le bâtiment, nouvelles modalités d'accompagnement de 48 Mineurs Non Accompagnés dans le diffus, création d'un jardin solidaire Lou Pantaï pour les migrants, d'une équipe mobile emploi, expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions...) sur tous les sujets vecteurs de solidarité (cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter associative au MIN pour l'épicerie solidaire, ...).

L'augmentation continue de notre parc de logements (plus 53 logements en 2019 soit 338) organisée sous l'égide de notre **direction de l'immobilier** nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

Enfin, en 2019 la Fondation a également souhaité créer une fonction à mi-temps de **chargée de communication** pour accroître la visibilité de ses actions.

Ce développement continu et souhaité, vecteur d'innovations est un signe fort de la vitalité de notre Fondation.

Les perspectives 2020

Dans la continuité, nous poursuivons la **dynamique managériale en refondant notre organisation hiérarchique**: transformation des fonctions de chef de service en responsable de domaines d'activité regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent, développement des coordinateurs, cadres de proximité, facilitateurs du travail en équipe. Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette adaptation de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles mais le cap est clairement affiché et s'engagera dès avril 2020.

Les pratiques éducatives et sociales orientées vers **l'aller vers, le hors les murs,** faisant une place grandissante à la personne accompagnée considérée comme un partenaire, continueront leur expansion comme norme d'intervention. Pour cela un vaste travail de définition du pouvoir d'agir devra aboutir à l'élaboration d'un référentiel commun.

Le **travailleur pair** sera plus qu'un nouveau métier. Il devient une des composantes de beaucoup d'équipes pour apporter une vision différente et complémentaire de l'accompagnement social. Pour cela nous engagerons un vaste plan de formation pour nous aider à intégrer ces nouveaux collaborateurs dans les équipes.

Les interventions décloisonnées liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accentueront pour rechercher dans la synergie partenariale et l'expérimentation des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets continuera d'animer et susciter un bouillonnement d'idées autour de ces sujets. L'alimentation, la production maraichère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d'une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation un développement ambitieux de Cap entreprise basé sur le concept « personne n'est inemployable » sera également un des axes majeurs de la nouvelle croissance de notre Secteur Accès à l'Emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de **culture** avec la création en début d'année d'un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l'organisation d'un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin.

Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19 qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l'arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

L'incertitude sur l'issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrons mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l'espoir et l'envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d'être encore plus durement impactés. Cette crise a été aussi révélatrice de notre capacité à inventer de nouvelles formes de coopérations et de solidarités au sein de notre organisation et qui nous permettront collectivement de vivre ces futurs changements.

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

1.1 - LE POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

En date du 03 janvier 2017 et selon l'arrêté n° 2017-19 du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a acté le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement pour quinze années des MECS¹ de la Guitare et de la Villa Marie-Ange. Le Conseil Départemental autorise par la même, leur regroupement au sein du pôle « Hébergement Adolescents La Guitare – Villa Marie-Ange » Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES.

Ce Pôle est autorisé à recevoir des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Hébergement « La Guitare » : (24 places)
 - Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD/urgence
 - 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans
- Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)
 - Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD²/urgence

Le Pôle Hébergement Adolescents s'inscrit dans le cadre général des lois relevant de la protection de l'enfance dont la dernière loi du 14 mars 2016, du schéma départemental 2016/2020, du CPOM 2018-2022 et des axes stratégiques de la Fondation de Nice.

L'objectif prioritaire demeure l'accueil d'adolescents(es) sur la Guitare et la Villa Marie-Ange en privilégiant l'autonomie des jeunes à partir de 16 ans et « en mettant en œuvre toutes les actions susceptibles de développer le pouvoir d'agir des enfants, des jeunes, des familles pour renforcer leur écoute, valoriser leurs compétences afin augmenter leurs capacités d'action. »

En 2019,



Hébergement « La Guitare » : 18 jeunes accueillis

Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place de repli PAD/ urgence, situé au 4 avenue de Gairaut – NICE Appartements pour garçons âgés de 16 à 21 ans : 9 jeunes

¹ Maison d'Enfants à Caractère Social

² Placement A Domicile

Hébergement MECS « Villa Marie-Ange » : 15 jeunes accueillies

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place de repli PAD/ urgence, situé au 13 Chemin de l'Archet – NICE
- Appartements pour filles âgées de 16 à 21 ans : 6 jeunes
 Cette nouvelle configuration permet d'adapter les 15 places dans les 12 appartements comme un outil commun aux deux MECS avec 9 places pour les jeunes garçons et 6 pour les jeunes filles.



Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun.

Les appartements peuvent héberger des adolescents (es) qui étaient accueillis sur le collectif de la Villa Marie-Ange ou de la Guitare après une évaluation de leur autonomie par l'équipe éducative. Nous pouvons également accueillir des jeunes qui nous sont présentés par les équipes des Maisons des Solidarités. Une procédure d'admission spécifique est alors mise en œuvre.

LE PLACEMENT A DOMICILE

Au mois de juin 2018, le service du Placement A Domicile (PAD de la Fondation) a bénéficié d'une extension de 12 places pour un public d'adolescents (es) de 14 ans à 18 ans.

De ce fait, une place de répit dans chaque internat est destinée au service du PAD du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles. Depuis octobre 2018, chacun des membres de l'équipe du PAD, à tour de rôle, intervient sur la Guitare et la Villa Marie-Ange une à deux fois par semaine.

L'objectif recherché est de permettre à l'équipe du PAD de s'approprier le fonctionnement et la dynamique des deux MECS. Cette appropriation permet de faciliter la réalisation d'un repli en cas de difficulté importante au sein de son milieu familial. Leur présence est également considérée comme un renfort pour les équipes d'internats facilitant la gestion du quotidien ou la mise en œuvre de projet.

1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE ANGE

LES MISSIONS

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es)
 à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.

- Recréer, en partenariat avec l'ASE³, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de la Guitare et la VMA dans le droit fil des missions confiées sont :

- Fournir un lieu neutre et sécurisant aux adolescents (es) accueillis (es) et accompagnés (es)
- Maintenir au mieux les liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus
- Les aider à prendre conscience de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences);
- Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité;
- Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collectives (hygiène corporelle, respect du lieu de vie);
- Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- Les préparer à l'autonomie :
- Prendre en compte et gérer les troubles du comportement
- Prévenir les risques liés au mal-être ;
- Permettre l'épanouissement personnel ;
- Proposer des activités culturelles et de loisirs adaptés aux besoins et aux souhaits de chacun

1.3 - LES EQUIPES

GUITARE VILLA MARIE-ANGE 1 Chef de Service 1 Cheffe de service 6 Educateurs Spécialisés 4,5 ETP Educateurs Spécialisés 1 Educateur Scolaire 1 Conseillère en Economie Sociale et 1 Monitrice éducatrice 2 Monitrices éducatrice 1 Apprentie 1 Apprentie 1 Psychologue à mi-temps 1 Psychologue à mi-temps 1 maitresse de maison à 3/4 temps 1 maitresse de maison à mi-temps 3 surveillants de nuit 2 surveillants de nuit 1 secrétaire 2 jours par semaine 1 secrétaire 2 jours par semaine 1 comptable au siège référente du pôle adolescents + interventions sur site Stagiaires Bénévoles

-

³ Aide sociale à l'enfance

1.4 - LES MODALITES D'ADMISSION

Il s'agit de faciliter l'arrivée et l'intégration au sein du collectif des adolescents(tes) orientés (ees). Le protocole d'admission permet de passer deux soirées en amont du placement afin de présenter le lieu de vie et de faire connaissance avec une partie de l'équipe et le groupe des jeunes accueillis.

Une première soirée permet d'identifier l'éducateur référent. Celui-ci est en général présent lors de la rencontre avec la psychologue. Cela permet l'élaboration d'une pré-évaluation psychologique dont l'intérêt est double : la possibilité pour le jeune d'exprimer son parcours de vie et une première appréciation du fonctionnement psychique de l'adolescent(e) (ex : rigidité de la pensée, mécanismes de défense, déni des difficultés). Puis le (la) jeune passe la soirée et partage le temps de repas avec le groupe jusqu'à 21h.

Lors de la deuxième rencontre : un entretien est organisé entre le chef de service, et le (la) jeune, moment au cours duquel les règles sont abordées, expliquées et questionnées. Puis le (la) jeune passe une nouvelle soirée au sein du groupe.

Par la suite, l'adolescent(te) rencontre l'équipe référente de la MSD⁴ et fait le point sur ses impressions, ses projections. Les partenaires de la MSD prennent contact avec le chef de service qui convient d'une date pour l'admission.

Au moment de l'admission, nous sollicitons la famille, les référents MSD et les services qui travaillent avec la famille et/ ou l'adolescent (e). Nous réalisons un entretien systémique, et recueillons les attendus du jeune et de sa famille ainsi que les informations nécessaires à la personnalisation de l'accompagnement au quotidien. Remise et signature des différents documents (contrat de séjour, diverses autorisations...). Un temps de visite de l'établissement est organisé pour la famille.

Dans le respect de l'autorité parentale, nous expliquons à la famille qu'elle sera systématiquement invitée à partager des temps de rencontre afin d'échanger sur l'évolution de la situation de leurs enfants. Nous l'incitons à s'impliquer activement dans le suivi des activités éducatives, pédagogiques et de santés mises en place pour leur enfant, tout comme dans la réalisation du projet personnalisé de leurs fils/filles.

-

⁴ Maison des Solidarités Départementales

1.5 - LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE

Ce sont des jeunes de 14 à 21 ans, confiés au Département des Alpes Maritimes au titre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils bénéficient d'un accueil en MECS, au titre d'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant, soit au titre d'un Accueil Provisoire (AP) qui est une mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE). Cela peut également se réaliser dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil.

La diversification des accueils : Internat, accompagnement semi-autonome en appartement, repli PAD, accueil séquentiel, accueil d'urgence, contrat jeune majeur.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années, (AED⁵, AED renforcée, AEMO⁶, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

• Problématiques familiales constatées ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives :

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents
- Absence ou présence discontinue d'un ou des deux parents.
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial
- Addiction des parents
- Négligence de soins, d'éducation
- Maltraitance physique ou psychique
- Abus sexuel

Problématiques des jeunes repérées :

- Jeunes sous mauvaise influence, relation amoureuse difficile
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH⁷ (4 en 2019) : Hôpital de jour, ITEP⁸ (trouble du comportement), IME⁹ (déficit intellectuel), SESSIP¹⁰, SESSAD¹¹,
- Troubles psychiques relevant d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, délinquance, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs.
- Troubles multiples du comportement, problématiques d'attachements incluant celles liées aux abus sexuels et à l'inceste.
- Décrochage scolaire massif depuis l'entrée au collège
- Fugues longues, phénomènes d'errances

⁵ Action Educative à Domicile

⁶ Action Educative en Milieu Ouvert

⁷ Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁸ Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

⁹ Institut Médico Educatif

¹⁰ Service d'Education Spécialisée de Soins et d'Insertion Professionnelle

¹¹ Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

- Conduites addictives (stupéfiants, alcool, jeux...)
- Troubles de la conduite alimentaire (Anorexie, boulimie)
- Souffrance psychique (scarification, sexualité débridée)
- Profils délinquants avec un accompagnement de la mesure des services PJJ¹², STEMO¹³ (orientation CER¹⁴, voire incarcération)
- Mineurs non accompagnés : mineurs exilés (conflits de guerre, répression) ou missionnés. Mineurs errants. Mineurs "rejoignants".
- Mineurs exploités victimes de la traite des êtres humains sous la coupe de réseaux mafieux.
- Jeunes majeurs réfugiés politiques

Description des évolutions marquantes :

- Depuis 4 ans, nous accueillons de plus en plus régulièrement des mineurs non accompagnés originaires des pays de l'Est (Albanie, Kosovo), certains pays de l'Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal, Côte d'ivoire), de l'Afrique du Nord (Tunisie, Maroc). Pour les jeunes filles, il s'agit essentiellement de Nigérianes victimes de la traite des êtres humains.
 - En 2019, pour faire face au besoin exponentiel d'accompagnement de ces mineurs, des modes de prises en charge spécifiques ont été imaginés. Le nombre de MNA au sein des internats a de fait diminué. La Fondation de Nice a œuvré dans ce sens et s'est vue attribuée par le département la possibilité de prendre en charge 48 MNA hébergés en diffus (principe de « l'aller vers »). Ce service dédié aux MNA a ouvert en Juin 2019, il est en interdépendance avec la MECS la Guitare.
- Accueil de plus en plus fréquent de jeunes présentant des états limites ou des troubles psychiatriques.
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes.
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat)
- Augmentation du nombre de fugues, défiance à l'autorité (police, justice)
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordés par le magistrat et peu de possibilités de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Augmentation significative des séjours de réflexion et de remobilisation en interne.
- Davantage d'hospitalisations en pédopsychiatrie, en milieu fermé (UPAG¹⁵, SIPAD¹⁶) soit dans le cadre d'un bilan ou d'une prise en charge médicale globale.

¹² Protection Judiciaire de la Jeunesse

¹³ Service Territoriale Educatif en Milieu Ouvert

¹⁴ Centre d'Education Renforcée

¹⁵ Unité de Psychopathologie Générale de l'Adolescent

¹⁶ Structure Intersectorielle pour Adolescents Difficiles

1.6 - LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le Pôle Hébergement Adolescents inscrit la participation des jeunes et la démarche citoyenne au cœur de ses actions. L'éducateur n'est plus à l'initiative des projets, mais les accompagne. Il devient un facilitateur.

La méthodologie consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé
- Initier les conduites responsables
- Valoriser les compétences individuelles ou collectives

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent supplanter leurs difficultés.

Dans ces conditions, ce concept de « pouvoir d'agir » s'applique nécessairement aux équipes. Il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur...

En 2019, de nombreux projets ont été proposés et menés par les adolescents(tes). Ils sont mis en avant tout au long de ce rapport d'activité. En effet, cette année nous avons décidé de donner davantage la possibilité aux membres des équipes et aux jeunes accueillis d'abonder ce rapport d'activité.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE :

L'aspect budgétaire est travaillé tout au long de l'accueil d'un(e) adolescent(e). L'éducateur(trice) référent est en charge du budget alloué à ses référés. Il doit veiller à la bonne gestion de ces allocations qui comportent plusieurs volets (argent de poche hygiène, téléphone, vêture, alimentation pour ceux qui sont en appartements.). L'éducateur(trice) peut également accompagner un(e) adolescent(e) dans la gestion de ses revenus en cas d'activité professionnelle (apprentissage, CDD).

En mars 2019, nous avons mis en place le versement des allocations des jeunes majeurs hébergés en appartement par virement bancaire.

Au lancement de cette mesure 4 jeunes étaient concernés, en courant d'année jusqu'à 8 jeunes ont pu bénéficier de cette nouvelle mise en place.

Cette mesure a été pensée pour permettre une plus grande autonomie des jeunes dans la gestion de leur budget mensuel, en effet, il faut apprendre à organiser ses dépenses en fonction du budget disponible de manière très concrète plutôt que théorique avec une enveloppe déterminée par la direction pour chaque poste de dépense. Les jeunes sont bien sûr épaulés activement par l'équipe éducative.



Dans un autre temps, et pour faciliter la gestion des flux d'espèces par les éducateurs et le chef de service, nous nous sommes tournés vers de nouvelles solutions proposées par des entreprises extérieures. Nous avons choisi de mettre en place l'utilisation de « MOONCARD ».

Ces cartes bancaires reliées à un compte professionnel unique permettent tout type de dépenses dont le champ, et le montant maximum aura été défini par le chef de service. Une interface informatique permet la justification des dépenses à distance ce qui diminue les risques de perte de documents.

La phase de test de ces cartes a eu lieu à partir du mois d'août 2019, deux éducatrices en ont été équipées lors de leur départ en camp. Ce test ayant été positif, ces cartes devraient être distribuées à toute l'équipe en vue du remplacement des fonds de roulement avant la fin du 1er semestre 2020. »

1.7 - LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Ces rencontres ont lieu une fois par trimestre. Des temps de rencontres supplémentaires peuvent être organisés à la demande des jeunes ou de la direction.

Sont présents : les représentants des jeunes internat/appartement, un représentant de l'équipe éducative de chaque structure, les deux chefs de service et le directeur pédagogique.

Sont nommés par le groupe à chaque CVS : un président de séance : c'est un(e) adolescent(e), un animateur (trice) et un co-animateur (trice), ce sont un adolescent(e) et un éducateur(trice)/cadre.

Ce CVS est mixte et il regroupe les jeunes qui représentent l'internat et les appartements. C'est un espace citoyen.

Ce lieu permet le débat, sans jugement. Les représentants des jeunes, après s'être entretenus avec chacun de leurs pairs, préparent une série de questions que les adolescents(es) accueillis(es) souhaitent poser à la direction. Il s'agit généralement d'interrogations qui permettent de dégager des axes d'amélioration concernant le cadre et l'aménagement des deux internats et des appartements. Les jeunes peuvent également proposer des projets à mettre en œuvre.

Il permet aussi d'échanger sur les évènements indésirables survenus sur les établissements. Chaque jeune représentant du CVS devient un fort vecteur de mobilisation, voire de remobilisation pour ses pairs.

Les jeunes du Pôle Hébergement Adolescents ont été invités à participer à un Conseil d'Administration, le 2/04/2019

Cette année, la Directrice Générale a été conviée au CVS du 27/05/2019 en réponse à une question posée lors du Conseil d'Administration d'Avril par une adolescente de la Villa Marie-Ange concernant l'accueil d'un animal domestique en appartement.

Le 29 mai, un jeune de la Guitare (MNA) a été invité à participer à un Conseil d'Administration ouvert pour évoquer son parcours et son expérience du parrainage.

1.8 - LES TEMPS DE RENCONTRES, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

L'analyse des pratiques : un soutien indispensable

L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Il s'agira notamment d'analyser les interférences entre les problématiques des adolescents (es) accueillis (es) et les modes de fonctionnement collectif.

Fin 2019, les cadres intermédiaires du secteur Enfance-Jeunesse-Familles bénéficient également d'un espace de réflexion similaire.

Les réunions pédagogiques

Le Directeur Pédagogique et les Chefs de service coaniment des réunions pédagogiques qui ont lieu une fois par trimestre. Des sujets sont abordés autour de l'amélioration des pratiques, de l'organisation des services, des difficultés rencontrées comme

- Différenciation autour des notions de séjours de remobilisation, de rupture, d'éloignement,
- Retravailler le règlement de fonctionnement,
- Les traumatismes subis dans l'enfance et leur impact sur l'adolescence,
- Institution MECS, institution soignante?

Les réunions d'équipe

Une fois par semaine, l'équipe se réunit autour

- De points institutionnels à régler
- De rendez-vous à planifier
- De temps de réflexion concernant la situation des adolescents (es)

Cette année ont été expérimentées avec les équipes des réunions dites « en cercle » qui favorisent l'intelligence collective, ou des temps de réunions hors les murs. Le retour des travailleurs sociaux sur ces nouvelles méthodes de travail est positif.

II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

2.1 RÔLE ET MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS.

Les psychologues proposent aux adolescents et jeunes majeurs accueillis, un lieu d'écoute et de soutien, des temps de parole individuels ou collectifs afin de renforcer le travail d'étayage et de contenance affective mené au quotidien par les équipes éducatives.

Ce dispositif d'écoute a pour objectif de permettre aux adolescents d'exprimer leurs angoisses, leurs craintes mais aussi leurs désirs, leurs envies, leurs rêves... De réfléchir sur leurs parcours et leurs histoires familiales.

Les psychologues interviennent également auprès des équipes en assistant aux réunions de service et en favorisant une analyse plus distanciée des situations. C'est en restituant leurs observations et/ou évaluations faites lors des entretiens que les psychologues vont permettre une autre lecture des comportements et un ajustement des pratiques éducatives. De plus, ils sont référents de la coordination thérapeutique auprès des différents intervenants médicaux et plus particulièrement ceux de la pédopsychiatrie.

Les rencontres familiales s'organisent généralement avec le psychologue, l'éducateur, l'adolescent et sa famille. Du fait de sa formation, le psychologue va s'attacher à repérer les systèmes relationnels au sein du groupe familial et tenter de travailler sur les dysfonctionnements pour donner du sens au placement, tout en veillant à ne pas disqualifier la famille ou l'institution.

Le contexte d'internat amène les psychologues à être présents en soirée ou sur des temps informels tels que les repas, les moments de détente ou lors de certaines tâches du quotidien. Ils peuvent également effectuer des accompagnements sur l'extérieur. Tout ceci facilite l'entrée en relation avec les jeunes accueillis.

Les échanges avec les équipes sont fréquents. Ils peuvent se faire lors des temps institutionnels mais aussi de manière plus informelle autour d'un café. La possibilité de rencontres individuelles pour aborder des situations spécifiques reste toutefois une part importante de l'activité des psychologues.

Ils sont aussi un appui possible pour les chefs de service qui peuvent leur déléguer certaines tâches ou faire appel à leurs compétences pour des prises de décision.

Si le rôle et la fonction du psychologue se déclinent de manière quasiment identique sur les deux structures, il existe toutefois des spécificités liées à l'accueil du public adolescent filles ou de garçons, car la puberté arrive généralement plus tardivement chez les garçons que chez les filles et ne s'exprime pas toujours de la même manière.

2.2 ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À LA GUITARE

L'adolescence est une période de remaniement psychique et de reviviscence des conflits internes de l'enfance. C'est également la période de construction de l'identité et de l'autonomie. Pour ce faire, l'adolescent va devoir remettre en question tous les modèles acquis jusque-là pour pouvoir en construire d'autres.

Dans une famille classique, l'adolescent va s'affronter à ses parents et projeter son malaise sur le groupe familial. C'est comme un passage obligé qui va lui permettre de se distancier de sa famille et de s'identifier à ses pairs, tout en gardant l'assurance de la solidité de l'amour prodigué par ses parents.

Mais pour un adolescent qui a grandi sans famille, dans une famille défaillante, dans une famille de substitution ou dans une institution, l'agressivité ne pourra se retourner que contre lui ou contre les équipes éducatives. D'où des comportements déviants, des prises de risques, des addictions, des agressions verbales ou physiques de leur entourage,

Compte tenu de leur parcours, les adolescents sont généralement en grande souffrance affective et débordés par des pulsions qu'ils peuvent difficilement contrôler. Les problématiques rencontrées sont toutefois très diversifiées. Pour certains, il faudra les aider à grandir et à accepter de quitter le monde de l'enfance, pour d'autres, il s'agira de les aider à faire le deuil d'un parent disparu ou absent, pour d'autres encore, les aider à prendre soin d'eux en prévenant les addictions et les mises en danger.

Mais l'entrée en relation avec ces adolescents reste une étape délicate car la plupart verbalisent une perte de confiance massive dans l'adulte.

Chaque mot, chaque geste est interprété et peut mettre en péril l'amorce d'un rapprochement. L'entretien de face à face reste la plupart du temps impossible à mettre en place car trop douloureux pour des jeunes qui sont dans l'incapacité d'élaborer et pour lesquels tout questionnement sur eux même leur fait craindre un effondrement psychique.

L'accompagnement psychologique des adolescents doit de ce fait s'adapter et se recréer en permanence. Tous les moments peuvent être propices à l'apprivoisement, au soutien, à la reprise de confiance en soi, ou à l'investissement affectif. Le psychologue doit s'efforcer de les identifier et de les utiliser pour répondre au mieux à sa mission.

2-3 LA PSYCHOLOGIQUE À LA VMA CONFRONTÉE À UN PHÉNOMÈNE DE PLUS EN PLUS COURANT : LA SCARIFICATION DES JEUNES FILLES MINEURES.

David Le Breton, sociologue, qui a longuement étudié la question des scarifications met en avant que ces dernières peuvent « apparaître pour diverses raisons, en réaction à un inceste, une agression sexuelle, au harcèlement scolaire ou encore à la suite d'un manque d'amour des parents, une situation familiale difficile ». Les jeunes filles placées sont lourdement impactées par ce type de problématiques.

De plus, la blessure narcissique qui découle aussi d'une auto-évaluation jugée défavorable entraîne une souffrance psychique qui, bien souvent, est régulée par le recours aux scarifications, expéditions plus ou moins licites...

Face à ces inquiétudes, l'équipe de la VMA est disposée à affronter, à essayer de comprendre les besoins de certaines adolescentes à se scarifier. Nous constatons que l'acte en soi représente une recherche d'apaisement et non pas de destruction personnelle.

La profondeur de l'entaille et le lieu de son exécution ne sont jamais aléatoires ; essentiellement les avant-bras, mais aussi les cuisses et le ventre. A l'opposé du passage à l'acte, il s'agit là d'un acte de passage pour les jeunes lucides sur ce qu'elles font et sur ce qu'elles poursuivent, et qui en parlent avec justesse.

Les jeunes filles en souffrance s'agrippent à leur peau pour ne pas sombrer. Elles cherchent une trace de réalité que lui procure le sang, la trace, et éventuellement la douleur.

Se faire mal pour avoir moins mal : le corps de l'adolescente est le lieu où se cristallisent tous les maux. Le corps est malmené mais la blessure est une attestation d'existence sans cesse réitérée tant qu'une signification plus heureuse n'a pas été élaborée. Exemple : « Je l'ai fait toute seule, j'étais seule, j'ai utilisé une lame de rasoir, un bout de verre, un clou, et, naturellement, je n'étais pas en train de me tuer ». « J'essayais de sentir que j 'étais vivante ». Quand les éducateurs s'évertuent à les protéger en enlevant tout objet qui pourrait couper : une jeune de 14 ans étonne par exemple en démontant un taille crayon pour en retirer la petite lame qui fera l'affaire tant le besoin de recommencer est grand.

L'entaille est un moyen paradoxal, mais « provisoirement efficace », de lutter contre ses maux... Elle est une restauration provisoire de l'enveloppe narcissique.

Le sentiment de détente éprouvée, voire même parfois de la jubilation, tient au soulagement que produit l'acte. Cette disparition de la tension et l'étonnement de redevenir soi-même, soulage leur détresse...

Ces comportements douloureux permettant de faire face, ce sont des formes d'ajustement à une situation douloureuse. Signaler leur caractère « anthropologique ou pathologique » en insistant sur leur caractère provisoire ne signifie nullement qu'il faut laisser l'adolescente se meurtrir.

Si ces comportements sont vécus comme des appels à vivre, ils sont aussi des appels à l'aide, sollicitant une reconnaissance, un accompagnement de la jeune, une compréhension de ce qu'ils sont, les signes d'une souffrance en amont.

Ces actes de passage, mode d'expression de la douleur psychique, ne nous laissent jamais indifférents, ils nous mobilisent en soutien à la jeune pour la dissuader ou si ce n'est pas possible, l'accompagner à en réduire la violence. Notre tâche principale est de montrer à la jeune combien elle est importante, que son existence est précieuse et de la détourner de ces jeux de « mort » pour les amener aux jeux de « vivre ». Ces actes de passage sont des leviers pour une reprise de parole ; nous inventons alors des nouvelles modalités d'être ensemble, d'écoute et nous proposons à l'adolescente des activités qui soient pour elle un moment de plaisir, durant lequel toute l'attention lui est accordée.

Pot de départ à la retraite de la psychologue de la Guitare

2019 a été marqué par le départ à la retraite de la psychologue de la Guitare qui a été remplacée en interne par une nouvelle psychologue qui intervenait sur les Appartements de Coordination Thérapeutique et Pélican. Bienvenue à elle.







Le 27 mars 2019, la Guitare a organisé le pot de départ à la retraite de la psychologue

III - L' ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

3.1 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET LA MISE EN OEUVRE :

Mise en œuvre d'actions d'animations, dans une démarche projet, qui favorisent l'épanouissement personnel et le développement du "pouvoir d'agir", la socialisation et la rencontre de l'autre, l'accès à la culture et à l'emploi, l'implication citoyenne, la sensibilisation à l'écologie.

Toutes ces actions sont coconstruites avec les jeunes accueillis (es).

Elles sont formalisées (fiche projet, projet de camp, tableau d'activités, conventions) et mises en œuvre par l'équipe éducative ou par des intervenants extérieurs.

Chaque action est évaluée en groupe et soumise à un compte-rendu en réunion d'équipe.

3.2 - LES CAMPS :

L'objectif général des camps est de renforcer la cohésion de groupe et d'amener les jeunes à découvrir un nouvel environnement.

Les objectifs spécifiques sont :

- Permettre la découverte de nouveaux horizons, et leurs cultures
- Renforcer la cohésion et la dynamique du groupe ;
- Favoriser la capacité d'adaptation des jeunes en leur permettant de s'immerger dans un nouvel environnement.
- Permettre une observation du groupe en extérieur.
- Passer du temps ensemble loin des contraintes du quotidien.
- Permettre le développement d'un respect individuel et collectif mutuel
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité (respect de soi et des autres, règles de vie, entretien du lieu de vie commun).

LA GUITARE

2 camps ont été organisés en 2019 à la Guitare

Du **08 au 10 mars** à Marseille (hébergement en auberge de jeunesse).





Découverte de Marseille



1 autre camp a été organisé du **23 au 27 août** à Saint Julien du Verdon (hébergement en camping)



VILLA MARIE ANGE

2 camps ont été organisés en 2019 à la VMA



du 08 au 09 août à Valdeblore

1 autre camp a été organisé du **27 au 30 août** au Camping du Lac, « Les Clots », Route de Nice -04170 Saint Julien du Verdon





Camp aux Gorges du Verdon

3.3 - LES PROJETS EDUCATIFS

L'ATELIER ECRITURE MUSICALE

« Animer un atelier d'écriture en faisant du RAP ou du SLAM

En 2019, une équipe de trois professionnels est intervenue sur la Guitare ; deux chanteurs-rappeurs, artistes reconnus régionalement et un animateur qui assure la coordination (Association Wake-UP) L'idée est venue d'un jeune de l'internat qui a une attirance particulière pour cette discipline d'expression artistique.

Le concept véhiculé par ce jeune et l'équipe éducative, a suscité l'envie de certains et la curiosité des autres.

Mars 2019, les intervenants avec l'aide de l'équipe éducative, réalisent la première séance et lancent le projet avec 6 jeunes.

L'atelier est organisé tous les mercredis avec comme objectif une représentation en juin 2019.



Ces ateliers, en dehors du fait qu'ils favorisent l'expression de sentiments, la prise de parole en public, la confiance en soi permettent aussi de travailler l'orthographe, la syntaxe, la structuration de la pensée et la maîtrise d'un argumentaire...

Le développement de ces compétences peuvent aider les jeunes à se positionner dans leur vie future et faciliter leur insertion professionnelle. »

FÊTE DE L'ETE

« Lors de la fête de la guitare le 3/06/2019 les jeunes sont montés sur une scène aménagée spécialement pour l'occasion, afin de chanter leurs textes en présence de nombreux salariés de la fondation ou de partenaires invités à cette occasion.

Depuis septembre, le projet est entré dans sa deuxième phase à savoir l'enregistrement en studio. »

Labib Zied, Educateur





Je vous remercie et je vous félicite vraiment pour cette très belle soirée à la guitare hier soir !

Vous avez su par votre travail, votre bel esprit d'équipe su faire émerger de très beaux talents particulièrement émouvants !!!!! Et vous nous avez régalés avec ce délicieux buffet, ces vidéos qui témoignent de votre travail quotidien : un grand merci et encore bravo à tous !

Pierrette CAZALERE-JOUAN
Directrice du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles



LE RAP A GRASSE





Après cette fête, les jeunes se sont produits à Grasse accompagné du groupe Wake-UP

LE SPORT

Participation à la Prom-Classic de Nice le dimanche 6 janvier 2019, parcours de 10 km



SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE NICE (25 km) le dimanche 05 mai 2019







Les matchs de football OGC NICE



Cette année, les jeunes de la Guitare ont de nouveau participé à la plupart des matchs de l'OGC NICE à domicile. Les places ont été

offertes par le service Mission Handicap de la Direction Générale Adjointe des Solidarités de la Mairie de Nice.



Sport avec intervention d'un coach sportif sur la Guitare et en extérieur









ACTIONS MISES EN ŒUVRE TOUT LE LONG DE L'ANNEE

Organisation d'activités purement ludiques dans le but d'apporter du plaisir aux résidents et de favoriser la cohésion de groupe

Chasse au trésor



Pique-Nique



Sortie ski



Activité pédalo





Laser game



Sortie patinoire

ACTIVITÉS À LA VILLA MARIE-ANGE

LES SOIREES A THEMES

Les objectifs des soirées à thèmes :

- Favoriser une dynamique de groupe positive
- Permettre de renforcer la relation éducative
- Trouver une place au sein de l'internat ainsi que dans un groupe de paires
- Développer l'estime de soi de chacune par le soin (maquillage, costume)
- Créer un espace de rencontre entre les adolescentes internat/ appartements
- Partager du temps avec les jeunes filles des appartements, autrement que pour leur accompagnement éducatif

SOIREE AFRICA:

C'est sur le continent africain que la Villa Marie-Ange a été téléportée. La maison a été transformée en hutte typique, dans



laquelle un repas traditionnel a été partagé à même le sol sur une peau de bête.

Le « Mafé » plat typique africain a été préparé à l'épicerie solidaire avec deux résidentes de la VMA et une personne bénévole de l'épicerie solidaire de la



Fondation. A l'arrivée, chaque adolescente s'est vu offrir une jupe traditionnelle ainsi qu'un maquillage.

Durant la durée de ce safari, des percussions ont résonné et les invités se sont affrontés lors d'épreuves collectives, ludiques et sportives mettant en valeur leurs capacités à travailler ensemble



et à se faire confiance.



L'ATELIER BIEN ETRE





SOIREE HALLOWEEN







Les adolescentes ont créé un univers envoûtant et ont organisé une soirée ensorcelante, avec séance de maquillage, décoration et activités à la Villa Marie

PARTICIPATION AU VERNISSAGE DES AMIS DE BEN - OEUVRES EXPOSEES DANS LES ANCIENS ABATTOIRS DE NICE



Des jeunes de la VMA accompagnées de la psychologue et d'éducateurs ont participé à cette manifestation.

3 jeunes filles ont souhaité donner de leur temps pour la confection du buffet en collaboration avec la coordinatrice de l'épicerie solidaire de la Fondation.

Elles ont cuisiné des pizzas et des rochers coco avec un bénévole de l'épicerie.

Un temps du repas en commun dans la salle du personnel de la MET a permis des rencontres, des échanges multiculturels avec les apprentis du CFA de Carros et les différents bénévoles de l'épicerie solidaire.



En soirée, les jeunes ont pu aider à tenir le stand de l'épicerie sociale de la Fondation de Nice. Cette soirée a regroupé d'autres associations et nous avons pu assister à un concert d'artistes locaux.



LES TRAVAUX DU HANGAR

Villa Marie-Ange: d'un hangar à une salle multi-activité...

À partir d'un constat et d'un besoin identifié, une salle multi-activité va bientôt voir le jour dans le hangar de la Villa Marie-Ange

L'internat d'adolescentes accueille neuf jeunes filles dans une villa composée de chambres, d'une cuisine et d'une salle commune où, à la fois, elles prennent leur repas, ont accès à un ordinateur, à la télé, et disposent d'un canapé.

Les temps collectifs organisés dans la villa se sont toujours heurtés à un manque de place lié à la configuration de cette salle commune.

L'origine du projet remonte à deux ans. Éducateur.rices.s et adolescentes avaient repéré un espace non utilisé derrière la maison. L'équipe avait également identifié le besoin des jeunes filles d'être parfois seules, sans les éducateurs mais sans avoir à sortir à l'extérieur. Elles ont imaginé un espace pour elles, à distance suffisante tout en étant sécurisant.

Trois propositions ont été retenues :

• Salle de fitness • Salle de danse • Espace cinéma

Deux éducatrices et deux jeunes filles ont ensuite élaboré le projet et participé à la conception du plan du hangar pour en faire une salle multi-activité.

C'est l'association Children&future et la No Finish Line de Nice à laquelle les personnes accompagnées et les salariés de la Fondation ont participé à Monaco et à Nice, qui ont financé ce chantier pour un montant de 70 000 euros environ. La Fondation les remercie chaleureusement après les deux terrains multisports de la Trinité, en 2017

Aujourd'hui, la salle multi-activité est sur le point d'être livrée, et c'est un projet construit et porté par les jeunes et les éducateurs.rices.s dont ils peuvent être fiers.

Fanny SANANES, Educatrice à la Villa Marie-Ange. Article écrit pour le Journal de la Fondation de Nice N°34



LA FETE DE L'ETE: le jeudi 27 juin 2019 sur la Plage de la Petite Afrique à Beaulieu sur Mer



Préparation du buffet estival







Bonjour à tous,

Je tenais à vous dire combien cette fête nouvelle formule sur la plage de la VMA était belle et touchante! Elle témoigne de votre esprit d'équipe, de votre mobilisation mais aussi et surtout de votre attachement auprès des jeunes qui vous le rendent à merveille.

Vous pouvez être fiers de votre travail quotidien et de ces moments si forts qui en deviennent les témoins.

Merci de m'avoir permis de le partager avec vous tous ! Belles vacances à vous tous !

Pierrette CAZALERE-JOUAN
Directrice du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles

ACTIONS MISES EN ŒUVRE TOUT LE LONG DE L'ANNEE





Sortie Bowling



Sortie lac



Coupe du Monde féminine



Sortie Boulegazic



Concert Vitaa



Sortie Carnaval







Visite Laboratoire Intuition à Grasse





Sortie Laser Game

3.4 - ACTIVITES COMMUNES A LA GUITARE ET A LA VMA

ACCES À LA CULTURE :

PARTICIPATION À DES CONCERTS CLASSIQUE À L'OPÉRA, AU MUSÉE CHAGALL OU AU MAMAC







ACTIVITES SPORTIVES:

PARTICIPATION A LA NO FINISH LINE de Nice du 24 au 28 avril 2019





LE VOL EN HELICOPTERE, le samedi 18 mai 2019.

Dans le cadre de notre participation à la NO FINISH LINE et en lien avec l'HEDEC, un vol en hélicoptère a été offert à 5 jeunes accompagnés d'une éducatrice par la société Monacair.

Nous remercions les étudiants de l'HEDEC, MONACAIR





Un souvenir inoubliable pour ces jeunes.



TOURNOI DE FOOT MIXTE SECTEUR

Un tournoi de football mixte des internats et du PAD du Secteur « Enfance-Jeunesse-Familles » a eu lieu le 15 juin 2019 à la MET.

Ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance très conviviale, les équipes étaient formées de jeunes, d'éducateurs(trices), de chefs(ffes) de service, de surveillant de nuit. Les jeunes ont été ravis de se retrouver tous ensemble.





NO FINISH LINE à MONACO du 16 au 24 novembre 2019

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Pôle Hébergement Adolescent a de nouveau participé à cette belle course avec pour la 1^{ère} fois, le nouveau service MNA rattaché à la Guitare. Un grand moment de convivialité.

Cette année, une mobilisation des surveillants de nuit est à noter dans les projets des jeunes. Ils ont

participé aux

sportives : Classic,



diverses manifestations
No Finish Line, La Prom
Tournoi de Foot mixte.

PROJET MIR



Ce projet a été pensé dans le but de sensibiliser les participants aux problématiques sociales existantes sur notre territoire.

Nous souhaitons faire prendre conscience, entre autres, aux jeunes accueillis qu'aider l'autre est aussi une façon de s'aider. Nous encourageons toutes actions citoyennes, surtout lorsque l'initiative provient des jeunes accompagnés.

En effet, le jeune K, accueilli à la Guitare, est à l'origine du projet, car il connaît bien l'association MIR.

Il a donc eu l'idée de mettre en place ce projet, après en avoir longuement discuté avec l'équipe éducative de la Guitare qui l'a immédiatement soutenu. Lors d'un CVS, il a présenté son projet et les jeunes filles de la Villa Marie-Ange ont voulu participer à cette action.

Il est venu présenter son projet

à l'équipe éducative et aux jeunes filles. Il a été décidé de soutenir l'association MIR dans l'organisation et la réalisation de maraudes auprès des Sans Domicile Stable (SDS).

Pour la Guitare : le lundi 23 décembre et samedi 28 décembre 2019



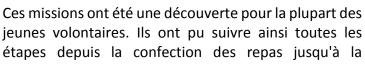
Pour la VMA: le lundi 30 décembre et samedi 04 janvier 2019/2020



L'élaboration de ce projet résulte d'une longue réflexion entre les différents partenaires. Nos choix ont été déterminés par le désir de motiver le plus grand nombre de jeunes, afin de leur permettre une prise de conscience :

Présentation du projet à l'équipe éducative, à la direction et aux jeunes (réunions d'information, CVS...)

Rencontre avec le président de l'association MIR, pour mettre en place le partenariat.





distribution aux bénéficiaires. Forts de cette expérience, nous espérons encourager ce type d'initiative, motiver les jeunes des deux structures à poursuivre ces actions ou en imaginer de nouvelles. *Maeva Fourreau*, *éducatrice à la Guitare*

Fête de fin d'année

Cette année, le Pôle Hébergement Guitare /Villa Marie-Ange a organisé sa fête de fin d'année au Restaurant « Chez Régine » à Contes.



Un moment très convivial de partage autour d'animations et de jeux.

Le jeu des 12 mois va permettre de favoriser les rencontres entre la Guitare et la Villa Marie-Ange.

Tous les mois en 2020, une rencontre festive est prévue.



3.5 - LA CUISINE EDUCATIVE

Ce projet est porté par les équipes de la Villa Marie Ange depuis 11 ans et de la Guitare depuis 2016.

Les objectifs sont :

Accompagner les adolescents vers « une autonomie » suffisante en vue de leur passage en appartement, mais également pour leur vie future. La cuisine pédagogique doit permettre à ces derniers (es) de s'approprier progressivement « l'outil cuisine » afin de développer les compétences peu ou insuffisamment valorisées, nécessaires à la vie en autonomie.



> Se familiariser avec l'équilibre alimentaire au travers de l'élaboration de menus quotidiens.



- Accompagner les adolescents dans l'apprentissage de l'entretien d'une cuisine.
- Appréhender une capacité d'organisation et d'anticipation nécessaire dans la confection de repas.
- Développer la notion de « collectivité » permettant une meilleure cohésion de groupe essentielle dans un internat.
- > Travailler de façon concrète la gestion de budget et la notion de « réalité financière ».
- Travail en partenariat tant dans le déroulement du projet que dans sa construction.

Ce projet nécessite la participation systématique des jeunes pour l'élaboration des menus jusqu'à la réalisation des plats. Ce qui représente un nombre considérable de repas confectionnés pour l'année 2019.

Afin de mesurer le nombre exact de repas confectionnés et de la charge de travail ou des difficultés qui en découlent, un nouvel outil d'évaluation quantitative est mis en place depuis 2019.







3.6 – LE ROLE DE LA CESF AU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

L'autonomie ne saurait se résumer au seul fait d'obtenir un logement et un emploi. L'autonomie est le fait de disposer de ressources propres pour répondre à ses besoins, c'est le résultat d'un processus d'émancipation.

Préparer la sortie et l'autonomisation des jeunes prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (CJM ou à la majorité) passe aussi par un travail d'apprentissage à la gestion des démarches administratives et du budget. Durant leur placement, la plupart des jeunes n'ont pas « rempli » de dossier administratif, de dossier sécurité sociale, de bail de location, de déclaration d'impôts.

Le passage dans les appartements ne doit pas signifier l'isolement des jeunes. Ils ont besoin d'une présence encore importante d'adultes référents. L'autonomie s'accompagne donc d'une grande disponibilité des professionnels.

La CESF a un rôle dans l'accompagnement du jeune majeur vers sa prise d'autonomie. Travail avec les jeunes en appartements sur la recherche de logement, la gestion de leur budget, l'ouverture de leur droit pour amorcer la fin de prise en charge.

<u>Intervention de la CESF en 2019</u>: en collectif : amorce de travail en atelier collectif avec les jeunes accueillis en appartements

Deux réunions d'informations ont été mis en place en 2019 pour le pôle hébergement

Réunion sur les impôts : Explications des différents impôts, et les raisons de leur existence puis découverte avec les jeunes d'une feuille de déclaration d'impôts

En fin de séance nous avons rempli la déclaration d'impôts des jeunes qui devait le faire pour 2018 Réunion organisée à la Guitare, 4 filles et 3 garçons présents très intéressés par la forme de l'atelier interactif.

Réunion gestion de son budget : Intervenant extérieur de la banque de France : la gestion du budget : 5 filles présentes

Expérimentation en novembre 2019 : rencontre et accompagnement d'un garçon majeur préparant sa sortie de la Guitare dans ses démarches administratives.

Projet pour 2020 : Réunion d'informations régulières, selon les besoins des jeunes, d'autres thèmes pourront être programmés. Un planning de rencontre va être proposé avec plusieurs thématiques :

Le système de santé : Sécurité sociale et Mutuelle Le logement La gestion du budget

Les impôts Le coffre numérique



Sabine SUC, CESF VMA

3.7 – LE PARRAINAGE ET LA FONDATION DE FRANCE

« La Fondation de France est un organisme privé et indépendant créé en 1969, qui encourage et transforme les envies d'agir à caractère philanthropique en actions d'intérêt général utiles et durables Elle attribue notamment des bourses, en complément des aides de « droit commun », à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, privés de soutien familial. Qu'il s'agisse de passer le permis de conduire ou de financer une formation professionnelle, l'objectif est le même : les accompagner dans leurs projets de vie, les aider à réaliser leurs rêves et à prendre un bon départ !

« Afin de sécuriser au mieux la majorité de T (jeune à la Guitare), nous avons déposé un dossier de candidature dans l'espoir d'obtenir une bourse afin de financer l'internat du lycée jusqu'à l'obtention du baccalauréat.

La Fondation de France a répondu favorablement et le jeune peut se concentrer sereinement sur ses études.

Par ailleurs T bénéfice d'une convention de parrainage (Département/Usager/Personne volontaire). »

Mathilda F – Educatrice référente (Guitare)

Intervention lors du Conseil d'administration du 5/05/2019 de T.B, témoignage sur le parrainage en présence de certains responsables du département.

« Je m'appelle T, j'ai 17 ans et demi. Je suis né en Côte d'Ivoire j'ai été scolarisé jusqu'en classe de 4^{ème.} J'ai vécu avec ma grand-mère maternelle dans un premier temps à Gagnoa, puis chez mon oncle à Abidjan

À la suite nombreux problèmes familiaux, je n'ai pas pu continuer à aller au Collège. J'ai été amené à quitter le domicile de mon oncle. J'ai rencontré une personne qui m'a conseillé de venir travailler avec lui au Burkina Faso. J'ai accepté, mais sans le savoir j'ai été amené en Libye. Je ne vais pas détailler mon expérience en Lybie ni le trajet de la Lybie vers l'Italie, car je n'ai plus vraiment envie d'y penser dans ma vie actuelle. Je suis parti seul pour la France en Octobre 2017.

Après quelques mois passés en Italie j'ai pris un train et je suis descendu à Cannes-la-bocca. Je ne connaissais pas la ville ni aucune personne. Je suis allé m'asseoir sur un rocher en bordure de mer. Une dame m'a observé pendant un bon bout de temps puis elle m'a approché pour entamer une conversation. Elle s'appelle Christine.

Vu mon état, avant d'aller me présenter au service de police, elle a proposé de m'accompagner pour me donner de quoi manger, me laver et me reposer un peu.

Au regard de ma situation, j'ai été accueilli d'abord par l'association PAJE, ensuite au foyer La Guitare en Janvier 2018.

Pendant tout ce temps, je suis resté constamment en contact avec Christine.

A mon arrivée à la guitare, j'ai été scolarisé en classe de 3^{ème}.

Mon souhait serait de pouvoir faire une formation dans l'informatique. Pour cela il fallait que j'accède à une classe de 2^{nde} générale. Mes professeurs me disaient que j'avais le niveau.

Pour payer les frais d'internat du lycée jusqu'à ce que je puisse accéder à un BTS, l'équipe de la guitare a constitué un dossier de demande de bourse à la Fondation de France.

En effet ma situation ne me permet pas de pouvoir bénéficier des aides financières classiques. Comme je ne peux pas avoir de contrat jeune majeur, l'équipe s'est mobilisée pour trouver d'autres solutions.

Pour l'inscription à l'internat du lycée, il faut obligatoirement une personne-ressource en France. Vu que je n'ai personne de ma famille sur le territoire, j'ai tout de suite pensé à Christine. Christine était en lien avec l'équipe de la guitare.

J'ai souhaité avoir la possibilité d'aller à son domicile certains week-ends ou pendant les vacances scolaires. Les droits d'hébergement ont été accordés (Noël 2018) car Christine a accepté d'être officiellement ma marraine. Je m'entends parfaitement avec l'ensemble de sa famille.

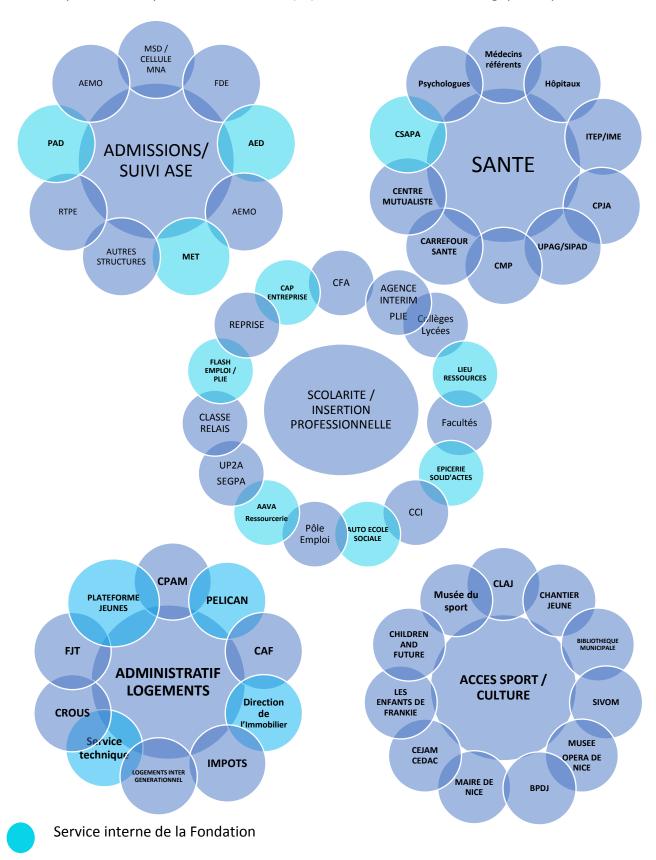
Si je peux faire passer un message par rapport au parrainage, c'est qu'il faudrait que ce projet soit développé pour tous les jeunes qui n'ont pas de familles et qui voudraient partager des moments avec des personnes extraordinaires.

C'est inquiétant de savoir qu'à 18 ans on va se retrouver à devoir voler de ses propres ailes. Mais d'un côté c'est rassurant de savoir que Christine sera toujours présente pour moi. »

T.B jeune accueilli à la Guitare de Janvier 2018 à fin décembre 2019.

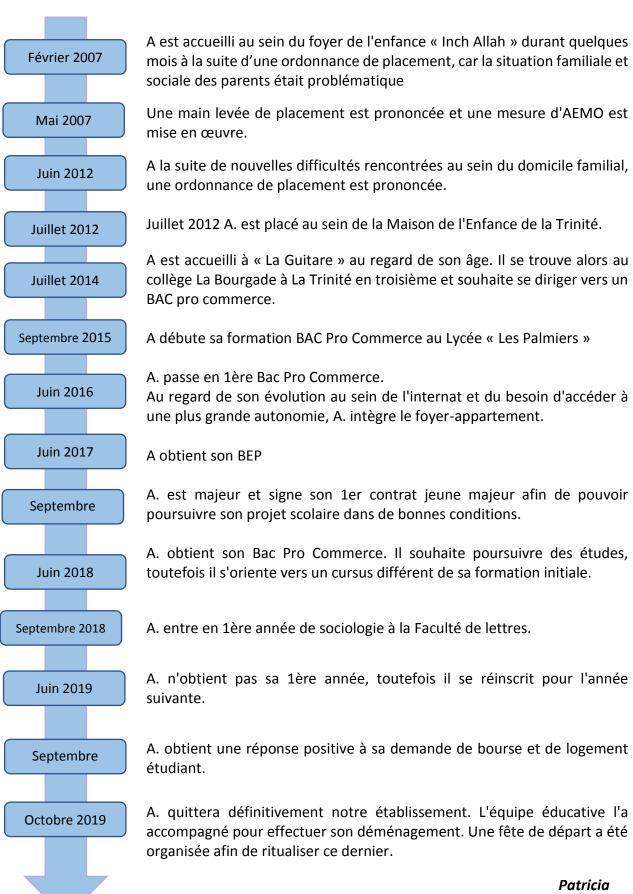
3.8 - LES PARTENAIRES

Les spécificités de l'accompagnement des adolescents(es) et jeunes majeurs(es), rendent incontournables des interventions plurielles. C'est pourquoi nous avons tissé au fil du temps un réseau de partenaires interne et externe à la Fondation. L'objectif principal est d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des adolescents (es) et des familles dans une logique de parcours.

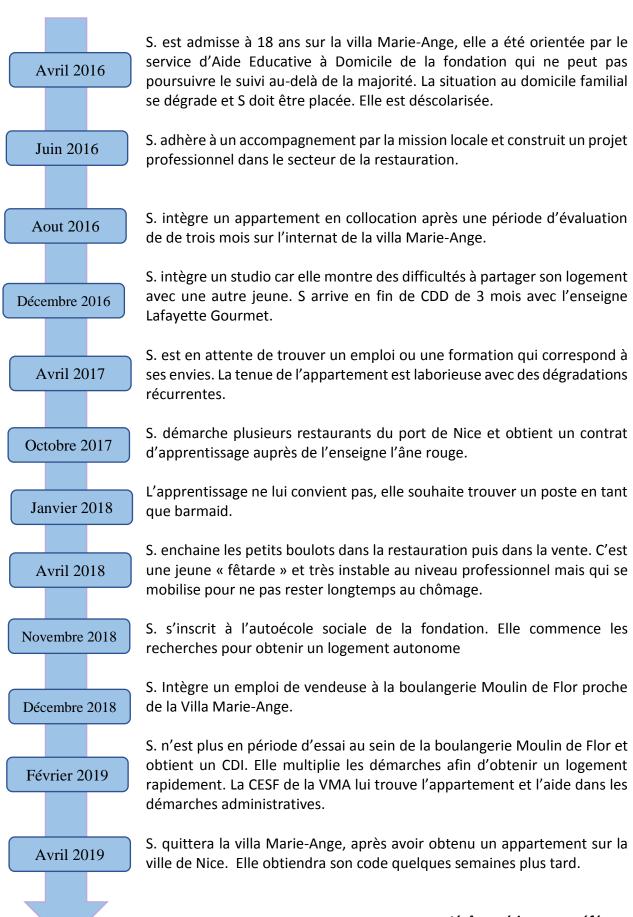


3.9 - EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE :

LA GUITARE



VILLA MARIE-ANGE



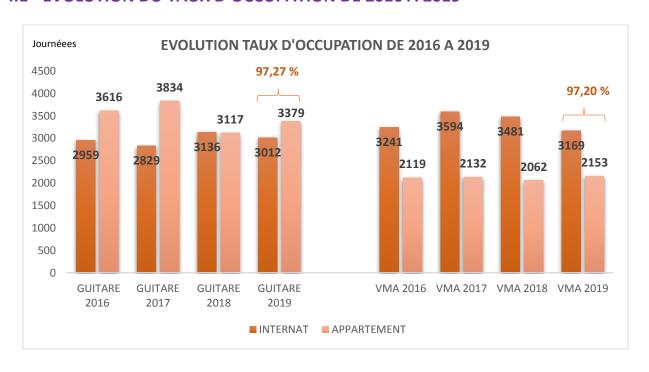
Jérôme, éducateur référent

IV - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

L'activité du Secteur Adolescents (internat MECS La Guitare, internat MECS Villa Marie-Ange et Appartements) pour l'année 2019 se termine avec **11 713** journées d'accueil soit **un taux d'occupation de 97,24**%

J	JOURNEES D'OCCUPATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENT EN 2019							
		LA GUITARE		VILLA MARIE-ANGE			TOTAL	
	Internat	Appartement	TOTAL GUITARE	Internat	Appartement	TOTAL VMA	GENERAL	
JANVIER	259	310	569	255	135	390	959	
FÉVRIER	196	308	504	235	134	369	873	
MARS	242	331	573	249	155	404	977	
AVRIL	252	300	552	248	172	420	972	
MAI	277	310	587	248	161	409	996	
JUIN	223	317	540	240	180	420	960	
JUILLET	246	314	560	277	186	463	1 023	
AOÛT	248	297	545	281	186	467	1 012	
SEPTEMBRE	270	240	510	300	198	498	1 008	
OCTOBRE	278	243	521	283	219	502	1 023	
NOVEMBRE	247	198	445	270	210	480	925	
DÉCEMBRE	274	211	485	283	217	500	985	
TOTAL	3 012	3 379	6 391	3 169	2 153	5 322	11 713	

4.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 À 2019



En 2019, Pour la Villa Marie-Ange et la Guitare, les taux d'occupation sont toujours très élevés. Les appartements sont très demandés par les jeunes. Il est d'ailleurs parfois difficile de proposer les passages car certains jeunes ont besoin d'un accompagnement plus long et nous n'avons plus assez de places. En début d'année un bailleur a souhaité récupérer un appartement loué pour la Villa Marie-Ange (2 jeunes accueillies), il a donc fallu un peu de temps pour retrouver deux studios. La souplesse que nous avons dans le pôle permet parfois de faire des échanges de studio entre les deux MFCS.

Taux d'occupation La Guitare comprenant les appartements de la Villa Marie-Ange : 9 jeunes internat / 9 jeunes appartement Guitare et 6 jeunes appartement VMA

2014	2015	2016	2017	2018	2019
95.99%	97.80%	98.98%	100,4%	94,92 %	97,31%

Taux d'occupation Internat de la Villa Marie-Ange (9 jeunes) :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
.68 %	82.86 %	98,66 %	109,4 %	105,97 %	96,4%

4.2 – STATISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS SUR LE POLE HEBERGEMENT

En 2019, le Pôle Hébergement Adolescents a accueilli et accompagné **49 jeunes** dont **26 garçons** et **23 filles**.

↓ Les admissions en 2019

Pour la Guitare :

8 jeunes garçons ont intégré l'établissement

- 2 jeunes de la MECS Trinité
- 5 jeunes des Foyers de l'Enfance des A-M
- 1 jeune de famille d'accueil

La majorité des jeunes admis en 2019 sont issus des Foyers de l'Enfance du département.

Pour la Villa Marie-Ange:

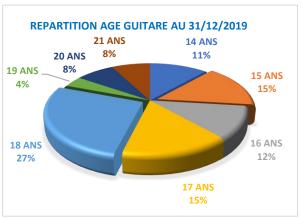
10 jeunes filles ont intégré l'établissement :

- 3 jeunes de famille d'accueil
- 2 jeunes de la MET ACTES
- 2 jeunes des Foyers de l'Enfance des A-M
- 2 jeunes familles
- 1 jeune d'une autre structure des A-M

Sur la Villa Marie-Ange, on peut noter la diversification des admissions

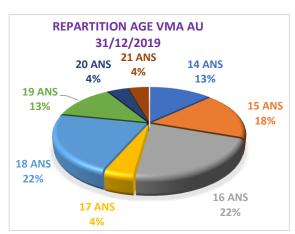
Il est à noter que sur le pôle adolescents aucune admission de MNA n'a été réalisée en 2019.

♣ L'âge des adolescents



Guitare:

En 2019, 53% des jeunes accueillis sont mineurs (55% en 2018, 46% en 2017) dont 26% de moins de 16 ans, ce qui confirme la tendance au rajeunissement de la population accueillie. Les jeunes ont pu bénéficier encore largement de contrats jeunes majeurs, ce qui permet à ces derniers de mieux préparer leur départ du dispositif (étude finalisée, revenu suffisant, solution de logement, autonomie...) et éviter ainsi des sorties dites « sèches ».



Villa Marie Ange

En 2019, 57% des jeunes accueillis sont des mineures, 31% ont moins de 16 ans. 43% des jeunes sont des majeures. Comme pour la Guitare, on constate que pour les majeures les contrats jeunes majeurs ont été renouvelés et permettent de sécuriser le parcours du jeune

La provenance des adolescents accueillis en 2019

PLACEMENT ANTERIEUR					
GUITARE VILLA MARIE-ANGE					
Foyer De l'Enfance	14	Foyer De l'Enfance		5	
MET - Fondation	6	MET - Fondation		5	
Famille d'Accueil	1	Famille d'Accueil		6	
Dans leur Famille sans mesure	1	Dans leur Famille sans mesure		3	
Association PAJE	3	PAD Fondation		1	
Foyer autre région	1 AED Fondation			1	
		Autres structure département		2	
TOTAL 26 TOTAL				23	

La Guitare:

Les jeunes qui ont été accueillis en 2019 sont pour la majorité issus essentiellement des FDE et de la MECS de la Trinité.

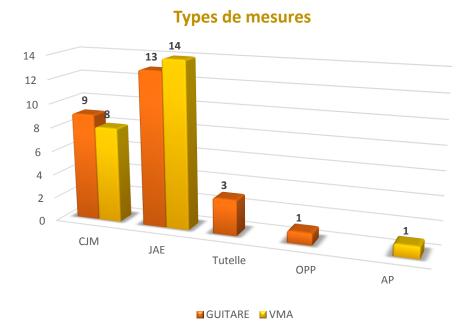
Au regard de la généralisation des modes d'accompagnement en diffus des MNA de plus de 16 ans, les demandes d'admission concernant ces derniers sur la MECS sont en forte diminution et ne concernent plus que les mineurs étrangers arrivant sur le territoire en ayant de la famille présente (pris en charge par les MSD et non la cellule MNA du département).

La Villa Marie Ange

6 jeunes filles sont issues de familles d'accueil. Les accompagnements de ces jeunes filles par les assistants familiaux se complexifient sévèrement avec les problématiques rencontrées à l'adolescence : c'est la raison qui, le plus souvent, conduit au placement.

7 jeunes filles sont orientées par les services du secteur ce qui montre notre volonté de pouvoir sécuriser le parcours de la jeune fille accueillie. 5 jeunes ont été par des foyers de l'enfance ce qui équilibre la provenance des orientations sur la VMA.

Les types de mesure



En 2019, les JAE¹⁷ sont toujours les mesures les plus représentatives des mineurs(es) accueillis (es). Le nombre de MNA¹⁸ se stabilise depuis 2018, il est toujours moindre pour les filles que pour les garçons. La durée des CJM¹⁹ est généralement comprise entre 3 à 6 mois. Le contrat jeune majeur peut être renouvelé sous conditions. Le nombre de CJM sur le pôle adolescent est identique à 2018, et nous nous en félicitons car ils contribuent vraiment à la consolidation des parcours et préviennent les sorties sèches de l'ASE²⁰

Pour un jeune salarié ou en contrat d'apprentissage, les contrats ne sont que très rarement renouvelés au-delà d'un an (deux CJM de 6 mois). Contrairement aux jeunes scolarisés n'ayant pas fini leur cursus de formation qui eux, peuvent bénéficier d'un accompagnement bien plus long.

À 18 ans, l'angoisse de se retrouver à la rue, de ne pas pouvoir poursuivre leurs études, de ne plus bénéficier d'un accompagnement, d'être isolé... est souvent présente chez les jeunes accueillis.

C'est une période charnière qui doit être bien préparée en amont avec les partenaires (entretien avec le RTPE²¹ à 17 ans...) afin d'éviter que ces derniers aient le sentiment d'être abandonnés à michemin. Aussi les équipes doivent être vigilantes pour anticiper la majorité et penser très tôt à des orientations adaptées à chacun notamment concernant les questions de l'emploi et du logement.

Quant aux mesures concernant les accueils provisoires, elles tendent à disparaître sur les internats au profit de nouvelles mesures, Placement à Domicile (PAD), Action Educative à Domicile Renforcée (AEDR), Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

¹⁷ Jugement en Action Educative

¹⁸ Mineur Non Accompagné

¹⁹ Contrat Jeune Majeur

²⁰ Aide Sociale à l'Enfnace

²¹ Responsable Territorial de la Protection de l'Enfant

4.3 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2019

Scolarité et insertion professionnelle

ANNEE 2019	GUITARE	VMA
Collège 3 ^{ème}	3	5
Collège 4 ^{ème}	1	1
Collège SEGPA	2	
CAP		2
Lycée	2	4
Lycée professionnel	3	2
Etudes supérieures : BTS, Ecole d'infirmière	1	
Etudes supérieures : Faculté	1	2
Etablissement spécialisé	1	1
Apprentissage	6	1
En contrat de travail	3	1
Autres : Garantie Jeunes-Service Civique-AAVA	1	
Remise à niveau, MLDS		2
Déscolarisé	2	2
	26	23

Pour le Pôle Hébergement Adolescents :

La plupart des jeunes adolescents (es) accueillis en 2019 étaient inscrits(es) dans un dispositif scolaire, universitaire, pré-professionnel, professionnel ou de service civique.

Les études courtes sont souvent privilégiées par nos jeunes afin de disposer de revenus permettant pour certains une forme d'émancipation les amenant à quitter le dispositif de la protection de l'enfance. Cependant, nous soutenons ceux qui désirent réaliser des études longues. Nous sollicitons avec eux les différents organismes boursiers et démarchons les logements voués aux étudiants (Crous) afin qu'ils puissent poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions même en cas de départ de l'établissement. Environ 4 % de nos jeunes bénéficient d'un accompagnement en institution spécialisée (ITEP, IME, cadrans solaires). 15 % ont été ou sont encore sans projet scolaire ou professionnel, soit à la suite d'exclusions multiples, ou d'une fragilisation de la personnalité menant à des phénomènes d'errance ou de non-projection sur l'avenir.

Nous avons favorisé un engagement volontaire au service de l'intérêt général par le biais du Service Civique. Au regard de nos expériences passées, nous constatons qu'expérimenter un service civique est porteur en termes d'apprentissages, de relations humaines, et aussi d'insertion professionnelle.



Réussite scolaire et professionnelle

DIPLOMES	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Brevet des Collèges	1	
CAP	2	

Pour La Guitare et la VMA

Peu d'adolescents (es) ont passé des examens en 2019. La plupart sont en cours de formation. Nous tenons tout de même à féliciter ceux qui ont obtenu leur diplôme.

4.4 – LES ORIENTATIONS



Les orientations après sortie en 2019

Pour La Guitare

10 jeunes garçons ont quitté l'établissement

- 2 jeunes majeurs ont intégré un FJT
- 2 jeunes majeurs en colocation
- 2 retours famille
- 1 retour vie en autonomie

- 1 jeune réorienté ALC Foyer à Grasse
- 1 jeune en Internat scolaire + Parrainage week-end et vacances
- 1 jeune en logement CROUS

Huit jeunes sur les dix sortis des effectifs de la Guitare étaient majeurs. Ils ont tous bénéficié d'une solution de logement. Pour 2 d'entre eux, la fin de la prise en charge n'a pas été choisie. Majeurs, mais non coopératifs, et peu impliqués dans leur prise en charge, les services de l'ASE ont décidé de ne pas renouveler leurs CJM accordés pour 6 mois pour l'un et de 1 an pour l'autre.

Les 8 autres jeunes à leurs départs étaient tous inscrits soit dans un cursus scolaire long (Bourse financière, logement CROUS, parrainage), soit en fin de deuxième année d'apprentissage avec souvent une promesse d'embauche soit en situation d'emploi.

Les sorties concernant les mineurs (2) sont dues à des réorientations (en FDE ou à ALC) à la suite de problèmes de comportements récurrents, de violences et de délinquance.

Les places en FJT²² étant restreintes, d'autres pistes en termes de solution d'habitat ont été explorées. (Colocation, parc privé, Parrainage, logements étudiants, logements intergénérationnels...).

Pour La Villa Marie-Ange:

7 jeunes filles ont quitté l'établissement :

• 2 retours famille

- 1 jeune réorientée au FEAM²³
- 3 retours famille avec mesure AEMO ou PAD
- 1 jeune vie en autonomie

Une jeune a été réorientée sur un foyer de l'enfance sur décision du responsable territorial suite à des violences et menaces sur adultes.

Une jeune majeure a bénéficié d'un parcours long et a pu intégrer un appartement autonome après l'obtention d'un CDI.

Cinq jeunes fillessont sorties en famille. Une seule n'était pas inscrite dans un dispositif scolaire. Afin de consolider ces sorties, trois d'entre elles avaient encore besoin d'un étayage assuré par un service d'aide à domicile.

²² Foyer Jeunes Travailleurs

²³ Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes

GUITARE

- La durée de placement la plus longue au 31 décembre 2019 est de 2016 jours, soit 5 ans, 6 mois et 9 jours. Le jeune a quitté notre établissement au regard de son âge (21 ans). Il a pris une location dans le diffus avec sa petite amie. Il bénéficiait d'un CDI en tant que vendeur dans un magasin de sport.
- La durée de placement la plus courte au 31 décembre 2019 est de 240 jours (hors accueil d'urgence). La sortie du dispositif fait suite à une non-adhésion du jeune aux objectifs fixés lors de la signature de son CJM. Le jeune a trouvé une solution d'hébergement (colocation), mais ne disposait pas de revenus pérennes.

VILLA MARIE ANGE

- La durée de placement la plus longue au 31 décembre 2019 est de 1097 jours, soit 3 ans et 2 jours. La sortie de ce placement est dû à son âge, 21 ans. CDI et bailleur privé.
- La durée de placement la plus courte au 31 décembre 2019 est de 95 jours hors accueil d'urgence. La sortie de ce placement a été un retour en famille sans mesure.

4.5 - LES SEJOURS DE REFLEXION : UNE REPONSE AUX FUGUES

Les séjours de réfleyion et de renli l

Les séjours de réflexion et de repli PAD à la Guitare et à la Villa Marie-Ange

Le séjour de réflexion doit être entendu comme une démarche qui redonne du sens au parcours de vie de l'adolescent dans un moment vécu comme une impasse. Il permet également à l'équipe et aux autres jeunes accueillis au sein de nos établissements de souffler face à des passages à l'acte répétés et/ou des comportements irrespectueux.

Sur la Guitare, nous avons accueilli 2 fois cette année le même jeune en repli de la MET pour une durée totale de 5 jours, un repli PAD pour une durée de 5 jours, un accueil d'urgence d'une durée de 3 jours et un accueil d'urgence MNA pour une durée de 7 jours. Et pour la 1ère fois, nous avons accueilli en repli une adolescente de la VMA qui a fait 2 séjours sur la Guitare, un de 3 jours et l'autre de 6 jours, Sur la VMA, nous avons accueilli 2 replis PAD, une adolescente pour la nuit et une pour une durée de 4 jours ainsi que 2 accueils d'urgence d'une durée d'une nuit. Un séjour de rupture d'une durée d'un mois pour une jeune adolescente à Cap Nature à Massat (09) a pu être organisé.

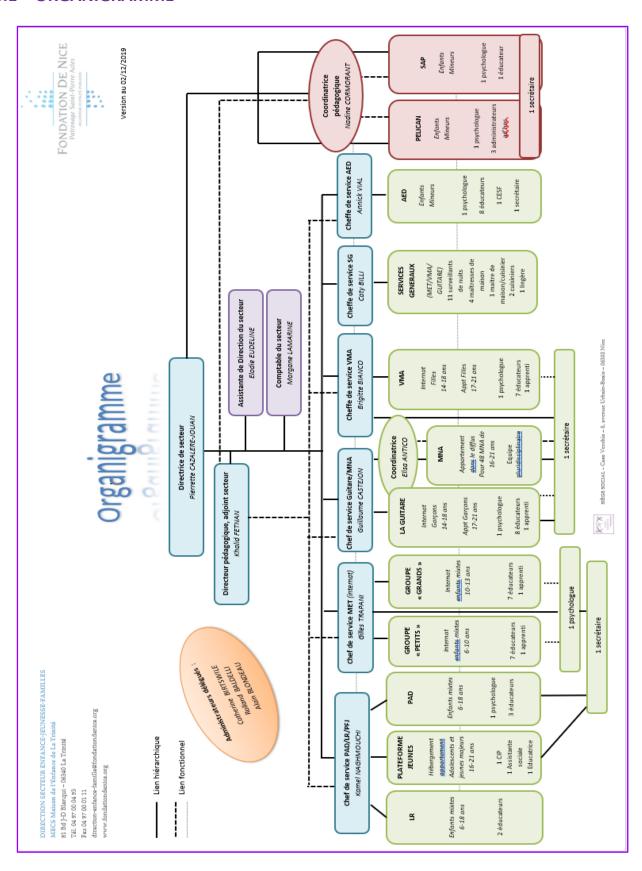
La pluralité des problématiques rencontrées dans nos services nous amène sans cesse à adapter, inventer de nouvelles formes d'accompagnements. Le séjour de réflexion est devenu un outil éducatif de plus courant. Il est difficile d'utiliser le réseau des structures existantes hors département qui, en dehors du coût financier qui peut être très élevé, demande systématiquement l'aval du jeune. Ce dernier étant rarement en état d'adhérer en période crise.

Une réflexion collective sur les différents internats est donc engagée au regard de ce phénomène. Des propositions concrètes devraient émerger en 2020.

Deux séjours de réflexion ont été effectués de la Guitare dans les studios de la MET. Ces éloignements permettent à certains jeunes de se retrouver, d'apaiser le climat de l'internat. Cela suppose une coopération active au sein du secteur avec la MECS de la Trinité et l'équipe du Lieu Ressource qui interviennent au niveau de la prise en charge. Ces séjours de réflexion supposent la mise en place d'une organisation parfois compliquée afin de contenir le plus possible les jeunes et maintenir les liens et la relation éducative responsable avec les éducateurs des internats du Pôle Hébergement Adolescents pour préparer le retour des jeunes.

V - GESTION DES MOYENS HUMAINS

5.1 – ORGANIGRAMME



5.2 - LES COMMISSIONS DE TRAVAIL INTER SECTEUR

Les commissions de travail Inter-Secteur

Les équipes du pôle hébergement sont mobilisées dans les commissions de travail inter secteurs de la Fondation pour s'approprier et faire vivre les orientations stratégiques prioritaires.

COMMISSION DE TRAVAIL INTER SECTEUR	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Comité de rédaction du journal interne de la Fondation	1	1
« Des faitsdes actes »	1	1
Commission sport	1	
Référent numérique	1	1
Cellule verte	1	1
Commission logement	1	
Commission de travail DAF Audit	2	2
Appel à projet MNA	2	
Commission « nouveaux salariés »	1	1
Cellule Projet		1
Commission 360		1
Commission séminaire 2020	1	1
Appel à projet création de 420 places pour les 16 à 18 ans	1	2

5.3 - FORMATION DU PERSONNEL, FORMATIONS COLLECTIVES PRIORITAIRES :

Les formations collectives organisées ont permis de favoriser les échanges entre les secteurs de la Fondation dans un souci d'améliorer la transversalité entre les services et de créer des passerelles entre les différents métiers représentés au sein des établissements pour une prise en charge plus globale et un accompagnement plus complet des personnes accueillies.

Les formations effectuées en 2019 :

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE SALARIES	INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE SALARIES
Enfants et adolescents victimes d'agression sexuelle	1	La gestion de la violence	3
Initiation : pratique du soudage (arc électrique sur acier)	1	La place des familles	1
Maitre d'apprentissage	2	Le développement du pouvoir d'agir	3
Bientraitance	7	13èmes assises nationales de la protection de l'enfance	1
Sensibilisation à l'activité sportive au travail	5	Traumatismes de l'enfant et ses conséquences à l'adolescence	10
La place des familles	2	Recyclage SST	2
Anglais	2	Prévenir et gérer les situations difficiles	8
Formation Excel et Word	2	Participation à la semaine de l'enfance et de l'adolescence	2

Les formations sur la thématique de la Bientraitance, débutées en 2018 auprès de l'ensemble des salariés du Pôle Hébergement Adolescents ont été achevées en 2019.

La Fondation de Nice va continuer à former l'ensemble de ses personnels au développement du pouvoir d'agir (programme 2018/2021).

Cette année encore un nombre important de salariés a pu bénéficier de formations renforçant leur technicité, leurs compétences au service du public accueilli.

➡ La formation individuelle diplômante

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
ACCOMPAGNEMENT VAE	1
DEES	1
Certification Surveillant de Nuit	1
TOTAL	3

Sur les formations diplômantes de 2019, on note 3 belles réussites : 1 accompagnement VAE abouti au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES), 1 DEES et 1 certification surveillant de nuit.

La formation à la sécurité incendie indispensable pour la protection des adolescents et du personnel (Côte d'Azur Incendie)

Interventions/Etablissements	La Guitare	Villa Marie-Ange
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	01/10/2019	21/11/2019
Nombre de participants	11	12
Evacuation de jour	18/11/2019	25/11/2019
Nombre de participants	9	7
Evacuations nocturnes	26/06/2019	21/11/2019
Nombre de participants	8	5

En 2019, l'ensemble du personnel du Pôle Hébergement Adolescents a participé aux formations et exercices pratiques liés à la sécurité des établissements du secteur.

5.4 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

⇒ Les stagiaires accueillis en 2019

Nous avons accueilli au cours de l'année 8 stagiaires répartis comme suit :

 Educateurs(rices) spécialisés(ées): 3 à la GUITARE et 2 à la VMA

■ Psychologue : 1 à la VMA

Secrétaire : 1 sur le Pôle

Conseillère en Economie Sociale et

Familiale :1 à la VMA

Contrats d'apprentissages :

Les équipes de la Guitare et de la VMA s'attachent à accueillir régulièrement des stagiaires et des apprentis en partenariat avec l'IESTS de Nice, l'IUT Menton et la Faculté de Nice.

Au regard de ces accueils, le Pôle Hébergement Adolescents du secteur Enfance-Jeunesse-Familles devient un site qualifiant en partageant l'expérience de travail en internat. Les deux MECS sont reconnus par les établissements de formation et jouissent d'une bonne réputation.

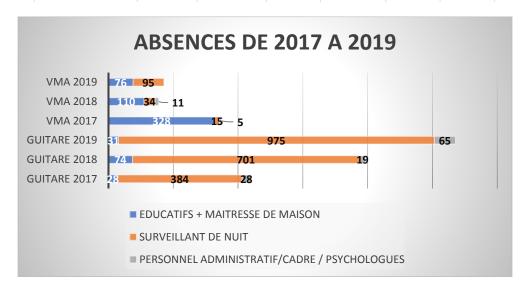
Un protocole d'accueil a été établi pour le suivi des stagiaires et apprentis.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien par leur regard extérieur sur les pratiques.

Les apprenties, du fait de leur implication, font également partie intégrante des équipes, soutenues dans leur progression par leur maître d'apprentissage qui ont été certifiés en 2019.

5.5 - ABSENTÉISME ET ANALYSE DU PERSONNEL

Suivi des absences en 2018							
LA GUITARE							
	ACCIDENT DU TRAVAIL	MALADIE INFERIEUR /EGAL A 5 JOURS	MALADIE SUPERIEUR A 5 JOURS	CONGES EXCEPTIONNEL	CONGES MATERNITE	TOTAL	
SERVICE EDUCATIFS	15	4	10			29	
SURVEILLANT DE NUIT	365		593	3	11	972	
MAITRESSE DE MAISON		3				3	
COMPTABILITE		2				2	
SECRETAIRE		1				1	
PSYCHOLOGUE		2	28			30	
CHEF DE SERVICE	34					34	
TOTAL GENERAL	414	12	631	3	11	1071	
		VILLA MA	RIE ANGE				
	ACCIDENT DU TRAVAIL	MALADIE INFERIEUR /EGAL A 5 JOURS	MALADIE SUPERIEUR A 5 JOURS	CONGES EXCEPTIONNEL	CONGES MATERNITE	TOTAL	
SERVICE EDUCATIFS		22	53	1		76	
SURVEILLANT DE NUIT	17	6	72			95	
MAITRESSE DE MAISON						0	
COMPTABILITE						0	
SECRETAIRE						0	
PSYCHOLOGUE						0	
CHEF DE SERVICE						0	
TOTAL GENERAL	0	35	105	3	12	171	



L'organisation du temps de travail sur 4 jours est appréciée des équipes éducatives et permet un temps de repos nécessaire au regard de l'activité. Depuis cette organisation, on note un très faible taux d'absentéisme concernant Le personnel éducatif

Sur le pôle, les surveillants de nuit cumulent à eux seuls 702 jours d'absences sur un total général de 1242, soit 56%. Un accident du travail sur la Guitare lié à une agression par un résident explique en partie ce résultat, arrêt qui s'étale sur toute l'année 2019 et qui se prolonge dans la durée.

• Les surveillants de nuit :

« Le recrutement de nouveaux surveillants, dû à la création d'un nouveau service MNA, a permis d'améliorer le fonctionnement du service de surveillance de nuit existant. En effet, pour garantir et optimiser la sécurité des jeunes accueillis en internat et dans les appartements, nous avons expérimenté une doublure, depuis le 30 septembre 2019, de surveillants sur l'internat.

Ce dispositif a permis d'améliorer le service rendu aux jeunes prises en charge, de renforcer les moyens humains quand les nuits sont agitées et de sécuriser aussi les salariés. »

Caty Billi, cheffe des services généraux

VII – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

6-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

PLAN D'INVESTISSEMENT

Les investissements réalisés en 2019

Le plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 réalisé sur 5 ans correspond à la durée du CPOM. Ce **P**rogramme **P**luriannuel d'Investissement (PPI) concerne les investissements prévisionnels des deux MECS regroupées au sein du Pôle Hébergement Adolescents.

Cette année, les travaux d'investissement sur les deux maisons ont été partiellement réalisés. Un leasing pour tous les véhicules a été décidé pour la Fondation et l'achat des deux véhicules prévus initialement n'a donc pas fait l'objet d'un investissement en 2019. L'accent a été mis cette année sur une rénovation de deux appartements deux pièces et la climatisation des bureaux du 1^{er} étage de la Guitare. La vitrification du parquet envisagé a été différée, l'équipe du nouveau dispositif des MNA s'installant à la Guitare dans l'attente de son installation dans d'autres locaux.

Quant à la VMA, la priorité cette année a été l'aménagement intérieur de la salle en miroirs et en matériels sono et vidéo à la suite de la transformation du hangar en salle polyvalente grâce la participation financière de la No Finish Line de Nice et l'association Children & future de Monaco. Le ragréage du sol a dû être refait compte tenu de la surélévation de l'entrée de la salle et une installation SSI a été effectuée pour la sécurité de ce nouveau lieu.

A la VMA et à la GUITARE et dans les appartements

•	Rafraichissement de deux appartements deux pièces	.7895,60€
•	Remplacement de mobilier	.5314,48 €
•	Climatisation bureaux	7052,40€
•	Aménagement de la salle polyvalente et travaux ragréage	10 140,00€
•	Système Sécurité Incendie	.3575,16€

Soit un total de33 977,64 €

6-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES

ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur. Elle assure une partie des achats des deux cuisines domestiques privées en lien avec les maîtresses de maison.

La comptable du secteur est détachée à mi-temps pour les deux établissements pour saisir et enregistrer les factures de la Guitare de la VMA.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par les secrétariats de chaque établissement. Les levées de réserves sont désormais gérées par la direction de services techniques de la Fondation.

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Les exercices de confinement pour tous les personnels ont eu lieu en 2018 avec l'association secourir 06.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé en 2019 sur chaque établissement avec eux.

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ SUR LA VILLA MARIE-ANGE

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, suite à la visite périodique en date du 1^{er} février 2018.

ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Une note interne a précisé aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur les deux sites de la VMA et de la Guitare.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles. Un système de vidéo a été installée au portail de la villa Marie ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa.

VIII – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

7-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019	Ecart
207 699,22	252 350,00 €	223 541,49 €	-28 808,51 €

L'écart sur ce groupe 1 est de 28 808 € et il s'explique essentiellement :

La ligne 606 : « achats non stockés de matières et fournitures » présente un écart de 20 482 € qui correspond :

- A une économie importante sur les énergies soit 2459 € pour l'eau, 5731 sur le gaz qui n'est plus utilisé au niveau des cuisines domestiques. 4014 € ont également été réalisées sur la consommation EDF
- A un excédent de 5616 € sur le petit matériel hôtelier
- À des allocations non distribuées pour 5600€ suite aux départs de jeunes.
 Dans un souci de prise d'autonomie, des jeunes disposant de revenus souhaitent prendre en charge une partie de leur vêture.

LES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 6112 : « sous-traitance : prestations à caractère médico-social » :

 L'écart de 8959€ s'explique d'une part, par une diminution des dépenses : sur trois transferts prévus sur chaque établissement, deux ont été organisés et d'autre part, se confirme l'évolution positive des sorties et des activités de loisirs moins tournées vers des activités consuméristes et sur les frais de scolarité car certains jeunes ne sont pas inscrits dans des cursus payants.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 625 : « déplacements, missions et réceptions » : l'écart de 4193 € correspond à des économies toujours effectives sur cette ligne.

La ligne 6282 « Les prestations d'alimentation à l'extérieur » génère un écart de 2681 €. Cet écart est toujours à mettre en lien avec la diminution de repas pris à l'extérieur et l'augmentation de la ligne alimentation avec les confections des repas dans chacun des établissements.

La ligne 6284 « prestations d'informatique à l'extérieur » : cette ligne qui n'était pas prévue au budget initialement correspond au coût du support informatique et à l'hébergement cloud. Ces prestations sont devenues indispensables dans le fonctionnement des services. Le dépassement s'élève à 8 063 €.

La ligne 6288 : « Autres prestations » fait apparaître des dépenses supplémentaires avec un écart de 3021 €. Ils comprennent les interventions de nettoyage des vitres à la guitare, l'entretien des lieux et la lutte contre les nuisibles dans les appartements ainsi que les analyses annuelles de l'eau effectuées sur les deux établissements.

GROUPE II: DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019	Ecart
1 621 146,76 €	1 433 967,00 €	1 532 460,75 €	98 493,75 €

Cet écart de 98 493 € est à mettre en lien avec le groupe II des produits précisés dans la section d'exploitation pour des remboursements de salaires à hauteur de 51 318 €, portant l'écart à analyser à 51 487 €

L'écart restant de 47 006 € s'explique en partie par les coûts de départs d'une surveillante de nuit de la guitare, une quote-part des surveillants de nuit mutualisés des MNA, la secrétaire à 20% et de la personne effectuant l'entretien des locaux. Ces coûts ont été comptabilisés en 2019 dans les comptes de la guitare et devront être réaffectés sur le service des MNA compte tenu de l'interprétation du CD de l'avenant signé au CPOM et de la demande de reprendre l'excédent dans sa totalité.

Les indemnités de départ à la retraite de la psychologue de la guitare en 2019 se chiffrent à 36 462€.

La ligne 622 « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » présente un écart de 7096€ qui correspond aux honoraires d'avocat dans le cadre d'un litige prud'homal pour un montant de 1 464 €, et à l'intervention d'un architecte pour la réalisation des travaux de la salle de loisirs pour un montant de 5 280 €.

GROUPE III: DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019	Ecart
396 606,79 €	395 538, 00 €	392 050,28 €	-3487,72 €

Ligne 6132 : « *locations immobilières* » : cet écart de 8643,64 € s'explique par deux locations supplémentaires effectuées pour compenser les replis PAD qui s'effectuent sur la guitare et la VMA.

La Ligne 6155 : « Entretien et réparations sur biens mobiliers » et celui de la ligne « entretien et réparations sur biens mobiliers » : des économies ont été réalisées suite au remplacement de véhicules anciens par des neufs.

6811: Dotations aux amortissements:

L'écart de 11 247 € s'explique par la non réalisation de tous les travaux prévus dans le PPI 2019, et le choix de leasing et non de l'achat de véhicules prévus, entrainant ainsi une diminution de la dotation aux amortissements.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges d'exploitation.

Réalisé 2018	Budget prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019	Variation
2 225 452,77 €	2 081 855,00€	2 148 052,52 €	66 197,52 €

7-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I: PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Produits réalisés 2019	Ecart
2 108 670,00€	2 027 628,00 €	2 027 628,00 €	0€

GROUPE II: AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Produits réalisés 2019	Ecart
54 457,77€	54 227,00 €	51 487,53€	-2739,47 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 51 318 € :

- 50 471 € correspondant aux heures d'absence d'une salariée exerçant des délégations syndicales (CFDT et CARSAT),
- Les remboursements liés aux aides à l'embauches pour un montant de 610 €
- Remboursement divers de salaire pour 237 €

GROUPE III: PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisé 2018	Budget Prévisionnel 2019	Budget réalisé 2019	Ecart
2,01 €	0€	7713,00 €	7713,08 €

Les autres produits exceptionnels qui correspondent aux rachats par le concessionnaire de deux véhicules remplacés.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation.

Réalisé 2018	Budget accordé en 2019	Produits réalisés 2019	Variation
2 163 129,78€	2 081 855,00 €	2 086 828,61€	4973,61 €

7-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat comptable de l'exercice 2019 présente un déficit de 61 223,91 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de 2298,00 €

Ceci génère un déficit de 63 521,91€

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en report à nouveau déficitaire compensé par la réserve dans le cadre du CPOM.

VIII - CONCLUSION

Le Pôle adolescent accueille des jeunes confrontés à des troubles psychoaffectifs plus ou moins sévères susceptibles d'invalider leur insertion sociale ou professionnelle, parfois, ils peuvent consommer des produits psychoactifs conduisant à des pratiques addictives avec ou sans produit.

Nous poursuivons notre travail de prévention et de sensibilisation sur les addictions avec notre partenaire du CSAPA par une formation des équipes puis une rencontre avec les jeunes dans chaque structure.

Ces adolescents des internats gardent encore une place trop marginale dans la société et dans le regard des autres. Les clichés négatifs subsistent. Pourtant, en 2019, l'implication des jeunes retracée dans ce rapport montre leur désir de s'en sortir. Les exemples de parcours apportent aussi la preuve éclatante que tout n'est pas joué dans l'adolescence et que, malgré une famille gravement défaillante, ils peuvent se reconstruire.

Le nouveau Pacte pour la réforme de l'aide sociale à l'enfance présenté par Adrien TACQUET au mois d'octobre 2019 devrait permettre aux enfants et aux adolescents protégés de vivre leur vie « comme les autres » : être en bonne santé, aller à l'école ou faire des études, être entendu et soutenu, savoir compter pour quelqu'un, pouvoir compter sur quelqu'un, se sentir en sécurité et se projeter dans l'avenir.

En 2019, nous avons placé les attentes et les besoins du jeune et de leur famille au cœur de nos activités. Le projet personnalisé a été un axe principal pour l'accompagnement ; il permet de ne pas se substituer au jeune accueilli, mais au contraire de favoriser son autonomie.

Un travail sur les notions de civisme, de solidarité et de civilité a été mené par les équipes et-les jeunes des internats par la réalisation d'actions au profit des publics les plus démunis. A ce jour, nous notons qu'un travail autour de la citoyenneté nous paraît pourtant un axe essentiel pour redonner vie aux valeurs altruistes. Comme le souligne Albert Jacquard « Apprendre la citoyenneté, c'est prendre conscience du besoin de l'autre pour devenir soi » ou Edgar Morin qui met en avant le fait que « l'on ne peut s'épanouir qu'en servant une cause dont le sens dépasse le seul individu ».

Notre expérience depuis de nombreuses années pour contribuer à l'amélioration des situations de ces jeunes meurtris par des parcours de vie chaotiques conduit nos établissements à être largement plébiscités par nos partenaires.

Les deux axes stratégiques de la Fondation que sont l'innovation et le pouvoir d'agir des jeunes sont mis en valeur par des équipes motivées et des pratiques professionnelles créatrices.

IX - PERSECTIVES

Le pôle hébergement n'a de cesse de repenser ses pratiques au sein de ses établissements, d'innover tout en impliquant au maximum les jeunes dans les projets :

A la VMA, les travaux d'aménagement d une salle polyvalente se finissent à la fin de l'année 2019, ce qui permettra l'inauguration de la salle au début de l'année 2020. Ce projet qui répond aux attentes des recommandations des bonnes pratiques professionnelles permettra aux jeunes d'avoir un espace convivial pour organiser des activités sportives et ludiques, d'organiser des fêtes. Pour le personnel, cette salle pourra être aménagée pour recevoir des formations, des réunions ou la supervision. Ce projet initié depuis 1 an ½ a été financé par l'association Children&Future et la No Finish Line de Nice.

A la Guitare, afin de développer l'accès aux pratiques culturelles et sportives, les jeunes se mobilisent autour d'un projet qui devrait être proposé à l'association Children&Future et qui consisterait à l'aménagement d'un studio d'enregistrement comprenant l'achat de matériel audiovisuel. Dans ce cadre, nous poursuivrons nos participations aux évènements sportifs en arpentant les circuits de la *no finish line* de Nice et de Monaco.

Nous continuerons à donner la parole aux jeunes dans les instances comme le CVS. En 2020, nous souhaiterions aller plus loin et revoir l'organisation du CVS, notamment en imaginant une participation des familles. Nous pensons également proposer au conseil d'administration la participation d'un collège composé de jeunes du secteur à certaines instances suivant les thèmes abordés.

De plus, nous souhaitons impliquer davantage les jeunes dans le développement durable. Ces adolescents devraient avoir l'opportunité de comprendre qu'ils ont un rôle important à jouer afin de protéger notre planète et la qualité de vie dans notre société.

Dans notre milieu de travail, la Fondation façonne progressivement un avenir durable en changeant les habitudes comme celle de bannir progressivement l'usage des plastiques.

Le travail effectué avec les cadres, les équipes et les jeunes depuis 3 ans sur le pouvoir d'agir porte ses fruits. Les projets sont aujourd'hui impulsés par les jeunes qui seront encore plus impliqués à tous les stades de l'élaboration du projet et de sa réalisation. Nous devrons encore sensibiliser, appuyer et accompagner les initiatives. Un jeune du pôle adolescents a présenté son projet Mir auprès des étudiants de l'IESTS, ce retour d'expérience étant très positif, nous souhaitons renouveler cette initiative et l'étendre auprès des différents instituts de formations des travailleurs sociaux (IESTS, IUT et travailleurs familiaux). Inclure un jeune avec un éducateur dans les interventions auprès des étudiants apporte une plus-value à l'intervention. Sans doute que cette expérience pourrait dédramatiser le rapport à l'adolescence et ses problématiques et rendre plus attractif auprès des futurs professionnels le rôle de l'éducateur en internat.

Nous avons constaté cette année encore que des adolescents présentant de graves difficultés psychologiques « mettent à mal parfois nos deux internats ».

Nous voulons promouvoir et expérimenter d'autres modes d'accompagnement pour stabiliser les parcours et les sorties du dispositif comme celui du développement de la colocation intergénérationnelle afin d'éviter les sorties dites sèches de l'ASE. Pour nous donner matière à réflexion et permettre certains réajustements, nous souhaitons développer des études qualitatives comme celle qui s'est déroulée sur la plateforme jeunes avec l'ADRAP. L'expérimentation liée au recrutement envisagé de travailleurs pairs peut également nous amener une plus-value (expertise spécifique) et impulser une dynamique nouvelle dans l'accompagnement de nos publics.